

INVITATION

Réunion d'information Paiements pour Services Environnementaux (PSE) Prairies et Zones Humides

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de son 12^{ème} programme d'intervention, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne renouvelle son dispositif de **Paiements pour Services Environnementaux** qui visent à reconnaître et rémunérer les agriculteurs selon la performance environnementale de leurs systèmes de production en fonction d'une ambition environnementale élevée définie en amont.

Sur le bassin Adour-Garonne, le territoire du **Projet du Parc naturel régional de l'Astarac** a été retenu pour la mise en place entre 2025 et 2029 d'un premier dispositif de PSE Zones Humides-Prairies Permanentes pour maintenir et préserver systèmes prairiaux et zones humides.

Afin de vous présenter ce dispositif, nous avons le plaisir de vous inviter à une réunion qui se tiendra :

Le jeudi 16 octobre de 14h à 16h30
Salle André Beaudran, Avenue Laplagne - 32300 MIRANDE

Cette rencontre sera l'occasion de vous **présenter** les enjeux de l'eau du territoire, les critères d'éligibilité pour accéder au PSE, la méthodologie de calcul du montant de rémunération, le parcours pour s'engager dans ce dispositif.

Vous pourrez aussi **rencontrer les interlocuteurs territoriaux qui pourront vous accompagner pour réaliser entre autres votre audit**. La possibilité de **poser toutes vos questions** vous sera offerte afin de mieux comprendre ce dispositif.

Ordre du jour :

- Présentation des enjeux du territoire par le Projet de PNR Astarac
- Présentation du dispositif de Paiements pour Services Environnementaux Zones Humides - Prairies Permanentes 2025-2030 par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et Solagro
- Présentation des différents interlocuteurs sur le territoire (auditeurs, experts zones humides, experts label haie, conseillers techniques)

Cette réunion est ouverte à tous les agriculteurs de l'Astarac, mais nous vous invitons à consulter les principes généraux d'éligibilité au verso. N'hésitez pas également à nous contacter (coordonnées au dos du document).

En espérant pouvoir compter sur votre présence, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre engagement pour l'avenir de l'Astarac, et à nos cordiales salutations.

Le Président,



François RIVIÈRE

